Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 8 septembre 2025

Les Notaires de Vaucluse, du Gard, d'Ardèche et de Lozère réunis dans une nouvelle chambre interdépartementale

Les chambres des notaires de l'Ardèche, du Gard, de la Lozère et du Vaucluse ainsi que conseil régional des notaires de la cour d'appel de Nîmes viennent d'être officiellement réunis au sein de la chambre interdépartementale des notaires Gard Ardèche Lozère Vaucluse. Cette nouvelle gouvernance vise notamment à rationaliser l'activité et réaliser des économies d'échelle. Le siège sera situé à Nîmes et des antennes seront conservés dans les autres départements. C'est le Vauclusien Maître Jean-Baptiste Borel qui a été désigné premier président de la nouvelle structure qui coïncide ainsi avec l'organisation judiciaire de la cour d'appel de Nîmes.

Le 25 juin dernier, s'est tenue l'assemblée constitutive de la Chambre interdépartementale des Notaires du Gard, de l'Ardèche, de la Lozère et du Vaucluse (GALV) qui a officialisé la fusion du Conseil Régional des Notaires de la Cour d'Appel de Nîmes et des compagnies départementales des notaires du Gard, de l'Ardèche, de la Lozère et du Vaucluse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 8 septembre 2025

« Cette nouvelle instance unique régionale remplace les cinq structures précédentes et marque une étape majeure dans la modernisation de la profession notariale, explique la nouvelle structure. Cette nouvelle gouvernance, avec moins d'élus aux missions resserrées, doit permettre une gestion plus efficace et réactive. »

Dans ce cadre, le vauclusien Maître Jean-Baptiste Borel a été élu président de la Chambre Interdépartementale GALV. Il est assisté par quatre vice-présidents, chacun représentant un département : Maître Aurélie Bonhomme (première présidente pour la Lozère), Maître Jérôme Garandet (pour le Gard), Maître Bertrand Serve (pour l'Ardèche) et Maître Marie Véré (pour le Vaucluse).

Maintenir le lien de proximité avec les territoires

« L'implication active des vice-présidents garantit le maintien d'un lien de proximité avec chaque territoire, assurant ainsi une représentation équilibrée et attentive des spécificités locales, poursuit la Chambre interdépartementale. Atteindre une taille critique permet de professionnaliser les équipes, de mutualiser les ressources et d'accroître la capacité d'action de la nouvelle Chambre. L'objectif est de gagner en efficacité et en capacité d'action sur l'ensemble des missions de la profession. »

Avec cette création, les objectifs sont d'assurer une « gestion optimisée des missions de contrôle, de discipline, de formation et d'accompagnement des notaires », de mutualiser les « moyens humains et matériels, au bénéfice de tous les professionnels et de leurs clients », de mettre en place « une communication plus cohérente et une représentation renforcée auprès des pouvoirs publics et des partenaires institutionnels » ainsi que de poursuivre la mise en place « d'actions adaptées à chaque département, tout en bénéficiant d'une stratégie globale ».

Cette évolution s'inscrit dans un mouvement national de modernisation et de professionnalisation des instances notariales, voulu par la Profession et le ministère de la Justice, et répond aux besoins d'adaptation et de rationalisation de la profession.

Le siège de la nouvelle Chambre est établi à Nîmes, à la Maison du Notariat – 26 Quai de la Fontaine. Afin d'assurer une présence de proximité, un bureau est implanté dans chacun des quatre Départements, dans les villes de Nîmes, Privas, Saint-Chély-d'Apcher et Avignon où il reste dans les locaux de la Chambre situé rue Thiers.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !